## Partenariat Province-Hamois Signature de la charte - Cineyblog

**Imprimer** 

Création: 4 mai 2012

Signature de la charte entre la province et l'entité de Hamois pour la barrière d'Hubinne



Il y avait beaucoup de monde, jeudi, en fin de journée, au hall omnisports de Hamois pour assister à la signature d'une charte liant la province et la commune en vue de financer la restauration d'une partie de l'ancienne gendarmerie. A l'issue des discours, chacun a pu apprécier les produits présentés et offerts par la confrérie de la Gatte d'or de Hamois.



Luc Jadot, bourgmestre, après avoir évoqué l'histoire de l'ancienne gendarmerie de Hamois, s'est réjoui de l'opportunité de l'aide provinciale avec le projet communal qui évoquait la thématique de la petite enfance et le tourisme, deux des six matières où la province est compétente, ce qui a permis de donner une nouvelle vie aux locaux où vivait le dernier commandant de la gendarmerie de Hamois, l'adjudant Walther Schmitt. Il n'a pas oublié de remercier la conseillère provinciale et

communale, Monique Roland et l'échevin Pierre Henri Roland, chevilles ouvrières de toute l'organisation ainsi que les 26 associations de la commune qui se présenteront en fin de journée du vendredi aux côtés de toutes les facettes de la vie provinciale que le public pourra découvrir.



Luc Delire, député provincial, a déclaré «que c'était la 8e charte que la province signait avec une commune. Une somme de 32.640 € a été allouée à la commune pour les travaux de réaménagement à réaliser à l'ancienne gendarmerie sise au lieu-dit barrière d'Hubinne ainsi que la réalisation d'une vidéo de promotion de la commune par le service provincial de l'audio visuel.»



Valérie Caverenne, échevine de l'enseignement a notamment rappelé que «Hamois est une commune possédant une population jeune. Pas moins de 26% d'entre elle ont moins de 18 ans. Nous avons été attentif dès le début de la législature pour développer des services par rapport à notre population et notre rôle est de prévenir et d'adapter les services. Au début de la législature, nous avons mis en place l'accueil extra-scolaire. Plus de 80 % des enfants scolarisés fréquentent

notre enseignement communal. Le rez-de-chaussée de l'ancienne gendarmerie sera destiné à l'école de Hamois qui récupèrera ainsi 2 locaux. Un maximum de 13 enfants de 0 à 3 ans pourront être accueillis dans les deux étages destinés à la petite enfance et encadrés par deux co-accueillantes. L'accès se fera par l'extérieur. Nous avons confié aux Arsouilles la gestion de ce nouveau milieu d'accueil. »



Pierre-Henri Roland, échevin du tourisme, a évoqué le volet touristique de l'événement, à savoir l'implantation en 2013 de l'office du tourisme dans l'ancien garage de la Gendarmerie : «sa situation est idéale à l'intersection de la route Charlemagne et du Ravel, et à proximité du site classé d'Hubinne. A proximité, une aire de repos et de pique-nique sera également aménagée. La seconde partie de la collaboration provinciale consiste en la réalisation d'une vidéo touristique

sur l'entité de Hamois. »

Partager: